

s'observe encore de nos jours n'augmente pas peu la gaieté du repas.

Le roi est tenu de donner à ses sujets un petit festin, le dimanche après le jour des Rois.

D'après une tradition, ce sont les Mages mêmes qui ont crié : « le Roi boit » lorsqu'à leur visite à Bethléem, ils virent l'enfant Jésus prendre le sein de sa Mère. D'autres prétendent que l'évangile de la quenouille a donné naissance à cette habitude.

L'usage que cite REINSBERG, en vertu duquel les enfants, à Liège aussi bien qu'à Malines, plaçaient des chandelles allumées en différents points de la rue, et dansaient en rond à l'entour ou sautaient par dessus est, du moins à Liège, tombé en désuétude.

Autrefois il était généralement d'usage de réserver pour Dieu, pour la Vierge, pour Jésus, les trois premières portions du gâteau, nommées *li part-Dieu* « la part-à-Dieu » et qui devenaient la part des pauvres. Si, par hasard, la fève ne se trouvait point dans les morceaux des assistants, on achetait, par une collecte au profit des pauvres, le droit de la rechercher par un découpage de la « part-à-Dieu ».

Jadis, dans plusieurs villages de la province de Liège, après que la fève avait désigné le Roi, on le portait assis sur une chaise dans la cour ou dans la prairie voisine. La Reine venait s'asseoir à côté de lui. Alors on faisait à l'aide d'une gerbe de paille un feu de joie, et l'on chantait une « danse », une ronde conduite par la plus jeune fille ou le plus jeune garçon de l'assistance.

Dans certaines familles, on tirait les Rois la veille de l'Épiphanie. On procédait alors de la manière signalée par HOCK (1) : la grand-mère préparait autant de fèves, dont une noire, qu'il y avait de convives; chacun tirait la sienne — ou un enfant, à l'appel de chaque nom. Le Roi, c'est-à-dire celui qui obtenait la fève noire ou qui est choisi par la Reine, était tenu de régaler tout le monde le lendemain.

M. HAROU signale un autre procédé. Un jeu de cartes est préparé et chacun en prend une. Un roi, tiré du jeu, confère la dignité royale à qui échoit cette heureuse fortune; il en est de même pour la reine, et les valets qui représentent les aides de camp du roi. Chacun de ces dignitaires remplit les devoirs inhérents à sa charge durant le repas qui suit (2).

Les Billets des Rois.

Dans les parties du Hainaut qui touchent à la Wallonie proprement dite, on tire les Rois au moyen de la fève. Dans le Tour

(1) *Croyances et Remèdes au Pays de Liège*, 3^e éd. 1888, p. 512.

(2) *Le Folklore de Godarville* (Hainaut). Anvers, 1893, p. 57.

nais, le Borinage, le Centre et le Brabant wallon, on fait usage des « billets des Rois » et la cérémonie — qui a lieu presque partout en ces contrées la veille et non le jour de l'Épiphanie — se présente avec un caractère plus compliqué et non moins plaisant, par ce fait qu'elle consacre par le sort les rôles qu'en d'autres contrées le roi se charge de distribuer.

Il y a quelque vingt ans, l'ouvrier rassemblait ce jour-là tous les siens, et le soir, autour d'une table bien garnie, les convives cherchaient à resserrer les liens d'affection qui les unissaient. Il y avait encore quelque poésie dans ce repas de famille, où le père, à la veillée, racontait à ses enfants quelques amusants épisodes de leur jeune âge, et où la mère leur narrait les peines, les chagrins et les joies que lui causèrent certains événements de leur tendre jeunesse. S'il était survenu quelque brouille dans le courant de l'année, la réconciliation était irrévocablement assurée pour le jour de cette vraie fête de l'union familiale.

L'usage voulait que les parents invitassent leurs enfants et petits-enfants à cette agape annuelle. Et si, à la maison paternelle, on n'était pas assez riche pour payer le souper des Rois, les enfants se cotisaient, organisaient un pique-nique à la bonne franquette, qui n'en était ni moins succulent ni moins agrémenté de cet esprit de franche cordialité qui est le propre de nos populations wallonnes.

A Tournai, où la tradition s'exerce encore dans toute sa rigueur, et où les mêmes scènes se répètent le lundi qui suit l'Épiphanie (1) la fête n'est pas complète si l'on ne sert le fameux lapin de Rois et la salade de mâche, assaisonnée d'oignons cuits au four. « Si tu n'as pas de lapin, tu n'as rien », dit-on ce jour-là aux pauvres diables qui ne peuvent se payer le plat traditionnel (2). Dans le Borinage, le lapin cède le pas à « la saucisse à compote » (3). Dans le Centre, le

(1) Le lundi qui suit l'Épiphanie s'appelle *lundi perdu* ou *parjuré*. Nous reviendrons sur ce mot.

(2) Extrait du *Courrier de l'Escaut*, journal de Tournai, n° du 12 janvier dernier : « Grande animation, ce matin, au traditionnel marché aux lapins du « lundi perdu ». Nos ménagères ont éyahi en foule la place St-Pierre pour faire l'emplette du plat de résistance appelé à figurer au repas du soir. Que de victimes, grands dieux ! C'est à croire que toutes les garennes de la région ont été dévalisées pour sacrifier à la coutume. Et, cependant, il est permis de supposer que la demande aura encore dépassé l'offre, car plus que jamais est en vigueur à Tournai le dicton : Qui n'a pas de lapin n'a rien. L'aspect de certains quartiers populaires était vraiment curieux aujourd'hui : dans ces parages, il était peu de fenêtres où l'on ne vit suspendu un lapin dépoilé, attendant mélancoliquement — parbleu ! — l'heure de la fricassée. Les gamins s'en servaient comme d'une cible, ce qui provoquait entre eux et les braves femmes propriétaires des infortunés rongeurs, des échanges de vœux souvent amusants. Cela n'empêche que tantôt, autour de la table de famille, on se lèchera les doigts en célébrant les mérites culinaires de Maître Lapin. »

(3) Extrait trad. d'un art de M. JOS. DUFRANE dans *Le Farceur*, gazette en dialecte borain, n° du 10 janvier dernier : « Quels beaux soupers on faisait ce jour-là

repas était principalement composé de viande de porc et de purées, où les fricassées de *pesteloûs* et d'*ascoutoûs* (pieds et oreilles de porcs — *piétteurs* et *écouteurs*) constituaient les mets les plus en faveur.

Après le souper, dans le Centre, on fait ce qu'on nomme des *gauffres de brasseur*. Ce singulier plat est servi en guise de dessert. Ce sont de petits pains, de forme caractéristique, appelés à Bruxelles et à Liège « pistolets » et ici *rondelins*, sur lesquels on verse du lait bouilli et qu'on saupoudre ensuite de cassonade. Cette espèce d'épais chaudron fait le tour de la table et chacun en prend volontiers sa part.

L'usage de tirer des coups de feu subsiste encore, du moins dans le Centre. Tous les vieux fusils et les pistolets sont dérouillés pour la circonstance, chargés de grosse poudre de mine, fortement bourrée, de façon à produire le plus grand bruit possible.

Ce jeu, qui ne laisse pas d'être dangereux, la plupart des armes employées par ces adorateurs des Mages étant dans un état de vétusté remarquable, ce jeu commence dans l'après-midi; et, parfois, à minuit on entend encore de toutes parts de nombreuses détonations.

Au début du repas, on nomme un roi, une reine; de petites images bien connues sous le nom de « billets des Rois », voire même de simples bouts de papier numérotés, sont pliés ou enroulés, puis mêlés dans un sac en papier, pour décider de la destinée de ce petit peuple. A Mons, c'est le plus jeune enfant de la famille qui doit nommer à celui qui tire les billets, les personnes auxquelles chaque billet est destiné, et si le hasard fait reine ou roi la Sainte Vierge ou le bon Dieu, on achète par quelques aumônes données aux pauvres le droit de mêler encore une fois les billets et de les tirer de nouveau, afin de ne pas perdre le régal que doit offrir le roi le lendemain (si le tirage se fait le 5) ou le lundi suivant. A Tournai, l'enfant tire lui-même les billets et en fait la distribution en com-

au temps passé! Je me rappelle qu'on ouvrait la grosse table en deux, comme un portefeuille, et qu'on la recouvrait de la plus belle nappe en toile de Hollande, qu'on ne sortait qu'une fois l'an. Grands-pères, grand'mères, papas, mamans, des bandes d'enfants arrivaient bleus de froid et d'appétit pour se mettre à table et tirer les Rois. On riait, on s'embrassait, on riait encore, en attendant la platée de saucisses et de pommes, qu'on entendait faire *ritchitchi* dans la marmite, en embaumant la maison de leurs doux parfums bien combinés. C'est qu'on venait de loin pour se réunir au plus vieux de la famille qui n'avait pas quitté la maison paternelle, qui était demeuré « fidèle à ses cailloux »... J'ai parlé du plat de saucisses et du *stuvé* de pommes, parce que ces deux mets-là avaient leur place marquée d'avance au menu du souper. Un souper des Rois sans saucisse et sans *stuvé*, cela aurait été un corps sans âme! Et ce n'est pas au poids qu'on les commandait au charcutier, c'était à l'aune, et même à l'aune de France, septante-quatre centimètres! Il aurait fallu voir avec quels soins, je dirai même avec quel art on enroulait les boyaux de porcs sur le morceau de marmelade qu'on apportait tout bouillant sur la table, en attendant que grand-père servit avec la cuiller de bois. Quelle chère on faisait... »

mençant par les plus anciens, et en disant chaque fois: *Domine, Domine* pour grand-père... *Domine, Domine* pour grand'mère, etc., etc. (1).

AIR « J'AI DU MIRLITON »

Allegretto

Je suis le Roi de la Ta-ble, Mes peu-ples n'e-par-gnez
rien Si mon rè-gne est peu du-ra-ble Je veux vous fai-re du
bien J'ai du mir-li-ton, Des courts co-trons, Des longues
fes-ses J'ai du mir-li-ton ton ton.

On découpe les billets suivant le nombre des convives, mais le Roi et le Fou doivent toujours se trouver dans le sac.

Ces billets, naïvement ou ingénieusement illustrés, assignent un rôle plaisant à chacun des convives. Il y a ainsi le billet du médecin, du fou, du confesseur, du musicien, du portier, du messenger; et chacun, pendant le repas, conserve son rôle et s'acquitte de son devoir le plus comiquement qu'il peut. Dans certaines vieilles familles les titulaires s'affublent de travestissements plaisants ayant des rapports plus ou moins directs avec leur titre. C'est ainsi qu'on voit des rois coiffés d'une couronne en papier, enveloppés d'une couverture de lit en guise de manteau et tenant en main un tison en manière de sceptre. On voit aussi des médecins armés de l'instrument cher à Diafoirus, des portiers munis d'un trousseau de ferrailles en manière de clefs, etc.

A Charleroi, les dames doivent féminiser les titres de leurs billets. Dans le Tournais, au contraire, on change de sexe au besoin pour remplir fidèlement son rôle.

Le Roi, en présidant au repas, règle le nombre des coupes à

(1) A propos de *Domine*, voir ci-dessus, p. 17, *in fine*.

vider et des santé à porter. A chacune de ses rasades, toute l'assemblée doit l'imiter en criant : « Le Roi boit » — sous peine d'être *brouzé* ou noirci par le Fou.

Au début du repas, chie m chante le couplet qui se trouve sur son billet; les assistants répètent en chœur chaque fois le refrain de l'air « du mirliton » qui est connu de tout le monde dans le pays. Les couplets eux-mêmes sont traditionnels : quand un convive a égaré son petit papier, les assistants lui cornent aux oreilles les paroles qu'il sait aussi bien qu'eux et qu'il est condamné, pour sa négligence, à laisser chanter en son lieu et place.

Certains couplets sont très plaisants dans leur bonhomie. C'est ainsi, par exemple, que s'exprime le « Ménétrier » :

Il n'importe que l'on danse
Pourvu que j'aie de l'argent;
Quand on sait remplir ma panse
Je touche mieux l'instrument.

Rien de plus ingénu que le couplet réservé au médecin :

Pour avoir votre pratique,
J'ordonne aujourd'hui du vin,
Il fait passer la colique
Les soucis et les chagrins!

Celui qui a mis la main sur le billet du roi chante ce couplet obligé :

Je suis le Roi de la table,
Mes peuples, n'épargnez rien,
Si mon règne est peu durable
Je veux vous faire du bien!

D'authentiques souverains pourraient envier cette devise au débonnaire mararque des diners traditionnels!

Parfois le refrain est sensiblement atténué comme suit, par les gens que pique une pruderie ombrageuse :

J'ai du mirliton
Des courts *coltrons* (jupons)
Des longues *gaimbes* (jambes).

Et parfois aussi il est complètement modifié :

J'ai du mirliton
Vas-t'in pus lon (loin)
Vas-y ti (toi) *même*
J'ai du mirliton, ton, ton!

La récitation de la chanson est l'ouverture obligée de la fête, qui, d'ailleurs, disparaît de plus en plus, au détriment de la vieille

gaité; car ce n'est guère que dans les anciennes familles que se continue la tradition des petits billets. Encore un peu et le dernier adieu sera dit au confesseur, au messager paresseux, au cuisinier jovial, au médecin bachique... et peut-être oubliera-t-on l'air du mirliton.

..

La « Carte des Rois » que nous offrons dans ce numéro, est celle qui est la plus répandue dans le Hainaut. Elle se tire (à Tournai) chaque année à un nombre considérable d'exemplaires et se vend en concurrence avec plusieurs autres plus modernes. Une édition qui paraît à Lille se tirait encore, il y a une quinzaine d'années, à plus de 25.000 exemplaires annuellement.

Notre collection contient plusieurs éditions de la Carte des Rois.

L'une porte la firme bien connue de P. Didion à Metz; elle est coloriée en trois couleurs; les dessins paraissent dater d'une vingtaine d'années. Détail curieux: le Suisse n'est pas un soudard, mais bien un suisse d'église; néanmoins il conserve son jargon!

La seconde est plus ancienne, également coloriée en trois couleurs. Les dessins sont peu intéressants. Certains indices permettent de croire qu'ils datent du premier Empire. Cette feuille ne porte pas de nom d'imprimeur. Le texte est en flamand et français. Le français porte des traces très anciennes: *uide* pour *vide*, etc. Le flamand, qui est une adaptation assez peu exacte du texte primitif, est en orthographe moderne (*y* pour *y*, *aa* pour *ae*, etc.) ce qui permet de croire que la carte est imprimée en pays flamand. Cette édition porte, en français seulement, l'indication: « Sur l'air du Mirliton. N° 100 ». Nous avons ensuite une édition de Tournai, toute moderne, avec dessins très jolis et vraiment spirituels.

Enfin *Wallonia* a reçu — charmant cadeau de nouvel an! — de M. E. BRIXHE, outre divers détails utilisés dans cet article, de superbes exemplaires enluminés de Billets des Rois édités en différents formats par la Société St-Augustin, Desclée et C^o, de Bruges-Lille.

Toutes ces éditions contiennent de 10 à 16 billets. Le nombre de 16 est le plus ordinaire, et il est traditionnel dans les images réellement populaires.

Les paroles de l'édition franco-flamande et de l'édition d'Epinal, ne diffèrent de celles données ici que par des détails insignifiants. Il en est tout autrement des autres éditions en français.

Voici, par exemple, quelques couplets de l'édition moderne de Tournai. On pourra les comparer à ceux de l'édition ancienne

Le Roi

Puisque je suis Roi, j'arrête :
Article premier, mangeons !
Et pour couronner la fête,
Article second, buvons !

Le Suisse

Mon verre et ma hallebarde
Sont les armes de mon choix ;
Aussi qu'on prenne bien garde
D'y toucher lorsque je bois.

Les éditions de la maison Desclée sont tout entières renouvelées.
Il y a deux séries de paroles : les quatre premiers quatrains qui
suivent sont de la première, les autres de la seconde série.

Le Musicien

Si je ne bois je vais chanter du ventre
Et n'irai pas au bout de mon rouleau.
Bon vin surtout, car le gosier d'un chanteur
Est un bon cuir qui ne prend jamais l'eau.

Le Cuisinier

Si le bon vin rend la sauce plus fine,
Il rend aussi le cuisinier plus fin.
On peut sans vin faire bonne cuisine,
On n'a jamais bon cuisinier sans vin.

L'Echanson

Si je bois bien, c'est que je suis fidèle :
Je ne puis pas verser du vin au Roi
Sans y goûter. — Un serviteur modèle
Doit essayer tous les poisons sur soi.

Le Fou

Je parle d'or quand ma panse est remplie,
Vous radotez en humant la boisson.
Au fond du pot je laisse la folie,
Au fond du pot vous laissez la raison.

Le Roi

Je suis Roi d'un jour aussi bien qu'un autre
Je suis moins fâcheux et non moins puissant
Mon peuple aimez-moi, mon règne est le vostre
Je répands le vin et non point le sang.

Le Confesseur

Mon enfant, dans la liesse,
Sachons bien nous souvenir
Qu'il faut se garder sans cesse
D'offenser qui peut punir.

Le fou

Et moi, Fou, j'aurai la gloire
De vous noircir à bon droit,
Quand le Roi commence à boire
Si vous ne criez : Roi boit !

Le fou

Certes la sagesse est abominable
Et je m'en dispense en toute saison ;
Mais ce jour je suis si fort raisonnable,
Que je veux à tous vous faire raison.

L'Écuyer tranchant

J'ai si bien tranché que je vous invite
A choisir un bras moins débilité,
Pourtant, baillez-moi le cruchon bien vite :
Cela tranchera la difficulté.

Le Conseiller

Je donne conseils et presche d'exemple,
Donc, oyez-moi faire et faictes ainsi :
Buvez amplement si le pot est ample,
Buvez fréquemment s'il est estréci.

Le Ménestrier

J'ai plus de plaisirs que je n'ay de peines ;
Je gagne mon dû bien facilement,
Car le vin qui danse en vos coupes pleines
Fera mieux danser que mon instrument.

O. COLSON.





LE TIRAGE AU SORT

Voir la table du t. III

IV

Chansons de conscrits

Mouvement de marche

Des so - dards il in faut En Bel - gique en Bel -
 gi - que Des so - dards il in faut En Bel - gique i da toudis
 pau. Et des sodards comm' moi Le Roi i n'en a
 pas Et des sodards comm' moi Le Roi i n'en a pas.

*Des sodards il in faut
 En Belgique, (bis)
 Les sodards il in faut
 En Belgique i da toudis pau.
 Et des sodards comm' moi,
 Le Roi i n'en a pas !
 Et des sodards comm' moi
 Le Roi i n'en a pas !*

Des soldats il en faut
 En Belgique, (bis)
 Des soldats il en faut
 En B. il y en a toujours trop peu.
 Et des soldats comme moi,
 Le Roi il n'en a pas !
 Et des soldats comme moi,
 Le Roi il n'en a pas !

En - cor un ver - re... un pe - tit ver - re... encor un
 verre à sa san - té... Encor un ver - re... un petit
 ver - re... en - cor un verre à sa san - té.

Ces refrains ont été recueillis au Borinage.

Le premier est une chanson de conscrits proprement dite. Le plus souvent, les chanteurs remplacent les mots « en Belgique » par le nom de leur localité, par exemple : à l'Boverie, au Flénu, etc.

Le second se chante au cabaret, en entourant les miliciens « tombés » au sort, c'est-à-dire qui ont tiré un mauvais numéro.

ALFRED HAROU.



BIBLIOGRAPHIE

Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore, par Eug. ROLLAND. 1^{er} volume (seul paru) de 270 p., in-12. — Paris, chez l'auteur-éditeur, 2, rue des Chantiers. — Prix 6 francs.

« Sous le titre de *Flore populaire*, nous publions, dit M. R. un recueil systématique des noms populaires donnés aux végétaux et des proverbes, devinettes, contes et superstitions qui les concernent. Le domaine exploré, à ces divers points de vue, est l'Europe ancienne et moderne, l'extrême nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale... Les documents que nous avons mis à contribution sont les suivants : 1^o Les ouvrages imprimés de toutes sortes, principalement les Vocabulaires des divers idiomes et les Flores locales. 2^o Ceux que nous avons été chercher nous-même dans ce puits sans fond qu'on appelle la Tradition orale. 3^o Ceux que nous devons à l'obligeante communication de nos amis et correspondants. 4^o Enfin ceux que divers savants ont extraits pour nous d'ouvrages qui, pour être utilisés, demandaient une compétence spéciale... Nous avons classé les plantes dans l'ordre généralement adopté par les botanistes modernes, c'est-à-dire que nous avons suivi pour les Familles la classification de A.-P. de Candolle et pour les Genres et Espèces celle de Nyman. » Suit le classement adopté pour les langues et dialectes dans l'énumération des noms de chaque plante.

A titre d'exemples, nous signalerons les noms de la Ficaire (*Ficaria ranunculoides*, Roth.) qui sont au nombre de près de deux cents. Le Coquelicot (*Papaver Rhoeas*, L.) donne lieu à une suite de près de quatre cents articles, y compris locutions, superstitions, devinettes, jeux où intervient cette plante, etc.

Il est incontestable que la partie consacrée aux croyances, aux usages, au folklore proprement dit aurait pu être de beaucoup augmentée. Vraisemblablement, M. R. n'a voulu glaner dans ce vaste champ que les détails peu connus, ou d'une importance exceptionnelle, avec ceux qui expliquent les noms ou les particularités des plantes.

Le travail est surtout linguistique; M. R. laisse les noms s'expliquer d'eux-mêmes. On y rapproche, il est vrai, ceux qu'on soupçonne de même étymologie ou de même sens, mais nous nous trouvons souvent en présence de listes de noms étrangers qui ne paraissent avoir rien de commun entre eux, et que rien ne vient expliquer. Il paraît avoir suffi à l'auteur de s'assurer de l'identification des plantes. Il en résulte que, sauf pour les linguistes d'érudition fort étendue, une partie de cet immense vocabulaire sera difficilement intelligible. La partie accessible aux profanes est, heureusement, la plus fournie, la plus intéressante et la mieux constituée.

Plusieurs floristes locaux auxquels M. R. a emprunté une part de leur

nomenclature se sont attachés avec raison à ruiner d'anciens graphies ridicules. C'est le cas par exemple pour M. Feller dont les listes de noms wallons étaient accompagnées d'un appareil critique vraiment ingénieux. Nous retrouvons ici les noms de M. Feller, mais pas toujours ses graphies. M. R. laisse subsister des formes mauvaises que M. Feller s'était attaché à ruiner (ex. *rang* pour *rantch*). Lorsque ce dernier écrivait *paricér*, M. R. recorrige et écrit *paover*. Si ce n'est qu'un demi-mal, c'est grâce aux vocables avoisinants qui peuvent servir de termes de comparaison.

Malgré ses petites imperfections inévitables, la *Flore* reste un livre précieux et nous engageons vivement M. R. à le continuer avec le même zèle. Il ne peut être exécuté que par un chercheur infatigable ayant à sa disposition et une immense bibliothèque et une érudition spéciale très complète. M. R. a la spécialité de ces travaux de bénédictins et l'on s'attendait bien à voir dans sa *Flore* le résultat bien ordonné de recherches et de labeurs considérables.

Tous ceux qui connaissent la *Faune populaire* et les *Chansons populaires* de M. R. reconnaîtront leur auteur, qui est incontestablement l'un des publicistes qui ont rendu au folklore et à la linguistique — et à leur Méthode — les services les plus considérables et les plus désintéressés.

A propos de quelques opuscules, édités par la maison L.-M. Léonard, 35, rue du Collège, à Verviers.

Cette maison, fondée en 1885, s'est fait depuis quelques années la spécialité de petites publications mi-historiques, mi-folkloriques. Cette spécialisation semble dater de la fondation d'une feuille éditée par M. Léonard, les *Nouvelles verviétoises, organe des ouvriers catholiques*. Les ouvrages dont nous allons parler sont, en effet, tirés à part de cet organe, qui compte, parmi ses rédacteurs, plusieurs amateurs de souvenirs locaux.

Nous avons déjà signalé la brochure *Verviers-Ancien*, dont la Revue a publié un extrait t. III, p. 145. Il porte comme sous-titre : « Quelques faits intéressants de l'histoire de notre bonne ville de Verviers. » Ce sous-titre est exact, sauf qu'il ne tient pas compte des détails ethnographique entremêlés avec les souvenirs historiques.

Une autre brochure est intitulée : *les Anciens Carmes chaussés, leur établissement à Verviers au XVII^e siècle*. Il a pour auteur le Père J. Hahn, S. J. C'est une bonne page d'histoire élégamment écrite et dont les renseignements sont puisés à des sources sérieuses et exactement citées.

L'*Almanach catholique verviétois pour 1897* (2^{me} année) contient, outre des chapitres de morale et de propagande, poésies, variétés et notes d'histoire, plusieurs articles relatifs au wallon et au folklore. Nous citerons tout particulièrement une collection de *spots* (proverbes) wallons avec traduction libre. Par exemple : *Au cou nolle affolare* « Au derrière pas de foulure », mot de consolation à ceux qui tombent sans se blesser. *Quand*

deux pauvres s'aident l'bon Dieu rège « Dieu sourit aux efforts de deux pauvres qui s'entraident »; on dit souvent: ...*l'bon Dieu n'ne rège* « le bon Dieu en rit » et l'on comprend: « s'en moque »; la version précédente est plus exacte. *Jauminet n'louquie nin à une quille, mais i a pierdou l'paurt* « Jaminet (nom propre) ne regardait pas à une quille, mais (néanmoins) il a perdu la partie » c'est-à-dire: craignez l'insouciance, elle amène la ruine. — L'almanach contient encore une relation d'après DERKOOZ de l'aventure connue sous le nom de « Chat volant », une liste de lieux-dits anciens, la nomenclature des jeux d'enfants en vogue vers 1860 (sans description malheureusement) etc.

Le dernier opuscule, *Les Croix de Verriers*, est relatif à une antique cérémonie que les Verviétois accomplissaient en venant danser le Mercredi de la Pentecôte de chaque année à l'intérieur de l'église St-Lambert à Liège. L'ouvrage, publié sous la direction de M. Hahn, cité plus haut, est divisé en chapitres relatifs à l'origine de l'usage, aux additions qui y furent faites, à la discussion des hypothèses sur son origine, à des mésaventures survenues dans l'exercice de la coutume, etc. Les différents chapitres sont signés par leurs rédacteurs. On lit dans l'avant-propos: « Présentés sous une forme fantaisiste, qui tient du roman par le pittoresque et du drame par la mise en scène, les faits seront néanmoins conservés dans leur intégrité historique. » Nous n'avons pas à discuter l'opportunité de la forme adoptée par les auteurs. C'est affaire de goût, et nous devons constater que l'opuscule, destiné à un public qui aime avant tout à être amusé, est de lecture très agréable. Les doritures entourent les détails historiques sans les dénaturer — et ce fait est trop rare de la part de littérateurs pour ne pas être signalé. Le travail y gagne au point de vue des spécialistes wallons sans perdre d'agrément pour son public spécial. Et tout le monde est content.

Il nous reste à dire que ces opuscules sont du prix de 40 centimes sauf l'Almanach qui coûte deux sous, et que les soins apportés dans l'édition à prix si modique font honneur à leur imprimeur-éditeur.

O. C.



LES AMOUREUX

SEULEMENT pour le table du tome IV

X

La religion des amoureux



Ors les amoureux sont superstitieux. Mille faits le prouvent. Ne voyons-nous pas journellement des personnes ajouter la valeur d'un fétiche à de menus cadeaux, aux cheveux de la personne aimée, à un objet qu'elle a possédé ou touché? N'avons-nous pas tous été tentés de boire dans « son » verre, de baiser « son » portrait, et de faire, en résumé, mille petits enfantillages dont l'idée ne diffère point des raisonnements les plus « primitifs »?

Il est donc assez naturel que chez les illettrés les amoureux appliquent parfois des idées, des pratiques inférieures à des objets religieux; que souvent ils vont jusqu'à croire fermement à l'action particulière et directe d'un saint, d'une image quelconque ou d'un rite singulier.

La tâche de démêler la part d'absurdité qui se glisse dans la religion des amoureux serait assez facile; mais celle de savoir si les pratiquants pourraient la démêler eux-mêmes ferait reculer les plus audacieux.

La faiblesse des humains devant l'amour, comme devant la maladie, est insondable.

On voit les êtres les plus abjects mêler les choses sacrées à leur infamie. Les femmes des rues, en Italie, remercient tout d'abord la madone; notre police des mœurs constate couramment le dépôt, sous l'oreiller, d'une statuette de la Vierge ou d'un saint; on se signe avec le premier argent reçu, afin de faire de bonnes affaires, etc.

La fameuse messe de St-Antoine, en l'église des Mineurs, à Liège, est caractéristique et doit être décrite. C'est la messe du mardi

à 11 heures; sous peine de la supprimer, les prêtres ne pourraient rien changer à l'étrangeté des faits.

Cette messe est connue et courue de dix lieues à la ronde.

Bien avant l'heure où s'ouvre l'office, la foule se presse compacte aux portes de l'église. Foule étrange, faite de petites bourgeoises, de jeunes filles en peine d'amour, de femmes de mœurs légères, de grisettes en rupture d'étudiants. On reconnaît aisément les êtres de bas lieux à leurs robes fripées descendues peut-être le matin même, pour quelques heures, de la montre d'une marchande à la toilette et dont les nuances sombres dénotent une intention de respect significative pour la sainteté du lieu. Tout le monde est venu demander au saint favori les faveurs les plus hétéroclites, mais toujours relatives à l'amour; et, dans le fond de l'église on voit des hommes jeunes, aux allures efféminées, qui, pareils aux publicains de la Bible, n'osent s'aventurer plus loin.

Phénomène curieux, tout ce qu'il y a d'équivoque [dans cette foule, et dont la majorité a défilé une fois au moins devant la justice des hommes, tout ce monde des carrefours grouillants prie avec une ardeur édifiante. Naïvement et du fond de l'âme, toutes ces épaves sociales répètent, elles aussi, avec sincérité, avec ferveur, les plus touchantes prières des chrétiens.

Au milieu de ces misères morales qui mettent terriblement en évidence les plaies de notre monde et d'où s'élève comme une immense et douloureuse protestation, l'esprit reste confondu de voir maintes femmes que ces promiscuités immondes n'ont pas fait reculer et qui viennent en toute pureté d'âme et de cœur, implorer la bénédiction divine pour leurs fiançailles ou pour leur mariage...

Les jeunes ouvrières liégeoises ont rattaché à la messe de S'-Antoine une tradition qui n'y a guère rapport. Pour savoir, disent-elles, si tel jeune homme vous est fidèle, prenez un poisson pêché un vendredi, allez entendre la messe d'onze heures *àx Méneus* le mardi, puis rendez-vous le long d'une eau courante et jetez-y le poisson. S'il surnage, c'est bon signe; s'il s'enfonce, n'augurez rien de bon.

S'-Antoine de Padoue est par excellence, dans beaucoup de lieux, l'incresseur en faveur des amoureux. Au Cul-du-Qu'vau il est l'objet d'un pèlerinage célèbre dans tout le Borinage; les jeunes filles achètent une statuette du saint et lui font chez elles leurs dévotions. Dans le pays de Charleroi, on fait dire des messes à S'-Antoine pour s'assurer l'affection d'un amoureux déterminé ou pour faire revenir celui qu'on a perdu.

A Liège, et sans doute ailleurs, on prie S'-Amour pour être

aimée; et, pour s'assurer leur constance réciproque, les amoureux font ensemble des dévotions en l'honneur de S'-Constance. S'-Amour a un oratoire à Maestricht; c'est en Hesbaye qu'il accomplit ses grands travaux apostoliques.

S'-Joseph et la Vierge sont naturellement invoqués comme protecteurs des amours et du mariage. Pour se marier rapidement, la jeune hennuyère doit implorer N.-D. de Hal ou S'-Joseph, ou bien encore se confesser et communier le premier vendredi de chaque mois durant une période de neuf mois (1).

A Verviers, les jeunes gens et les jeunes filles vont, le 19 mars, à la messe en l'honneur de S'-Joseph. Elles espèrent voir le *niquet*. C'est un hochement de tête que fait le saint s'il prévoit que les mariages annoncés seront heureux (2).

Chose singulière, N.-D. de Chèvremont (lez-Liège) est cruelle aux amoureux: deux fiancés ou deux amants ne doivent pas monter ensemble *le thier* « la colline » de Chèvremont, s'ils veulent être heureux. Telle est la croyance du peuple. Cette N.-D. est, croyons-nous, la seule exception (3). A Tournai, circule un dicton (4) rimé, sans doute importé des filles de Mourcourt:

Noter-Dame de Bizincourt N.-D. de Bizincourt
Mette in amoureux dins m'n écourt Mettez un amoureux dans mon cœur.

On connaît la coutume de N.-D. *l'arè-dje* « l'aurai-je » à Jodoigne. C'était une statuette très ancienne, aujourd'hui exposée dans une chapelle, autrefois contenue dans une niche fixée à un arbre séculaire. A une hauteur d'environ cinq mètres, les maîtresses-branches de l'arbre formaient une autre niche, où les amoureux tâchaient de faire tenir une pierre lancée. Si la pierre restait, le vœu d'amour se réalisait; si elle retombait, la jeune fille « n'avait pas son galant » (5).

Près de Thuin, la jeune fille, pour demander un amoureux, se rend à une petite chapelle au milieu des bois et dépose sa jarretière en *ex-voto* à la Vierge.

Dans le bois de Pontis, hameau de Herstal, se trouve un petit oratoire consacré à N.-D. de Bon-Secours, où viennent de plusieurs lieues à la ronde, les jeunes filles prier et demander un amoureux (6).

(1) HAROU, *Le folklore de Godarville*, Anvers, p. 81.

(2) HOCK, *Croy. et rem.*, 3^e éd. 1888, p. 193. — Cf. *Wallonia*, I, 171, note.

(3) Et ce n'est d'ailleurs qu'une demi-exception: la Vierge de Chèvremont passe pour « aimer les amoureux »; il s'agit de l'invoquer en faisant le voyage chacun de son côté.

(4) DEJARDIN, *Dictionn. des Spots*, 2^e éd. Liège 1891 n° 75.

(5) Voir *Wallonia*, t. II, p. 209, article de feu Edm. ETIENNE.

(6) HOCK, *Croy. et rem.* 3^e éd. 1888, p. 571.

Il existe à Noblehaye, dépendance du village de Bolland, pays de Herve, une chapelle dédiée à la Vierge Marie. Les jeunes filles qui désirent un mari vont en pèlerinage à cette chapelle et, la prière faite, elles mordent dans la grille qui clôt l'oratoire (1). Le même fait se constate non loin de là à Chainieux (2) et à Herve même où la jeune fille qui désire se marier va prier à la chapelle de St-Joseph (qui se trouve près de la gare) sans oublier de mordre dans un treillis de fer qui clôt une niche creusée dans une masse de pierre conique renfermant la statuette du saint (3). A la chapelle de St-Roch, à Fumay près de Rocroy, les jeunes filles vont appliquer des baisers sur un des clous qui maintiennent la gâche de la serrure, dès que l'âge leur a donné la taille nécessaire pour y atteindre; elles croient le moyen infallible pour se procurer un mari (4).

Près de Herve, à l'entrée d'une ruelle qui conduit à Bellefontaine, se trouve une petite chapelle en pierres consacrée à St-Joseph, dont la statue se dessine derrière une grille. Autrefois, les jeunes filles qui, pendant la belle saison revenaient de préférence par là, de leur pèlerinage à N.-D. de Noblehaye, ne manquaient pas de s'y arrêter pour faire au grand saint cette petite invocation :

<i>Binamé St-Joseph</i>	Bien-aimé St-Joseph
<i>I m'pin l' temps</i>	Le temps me dépend (?)
<i>Dj'aime ô galant</i>	J'aime un galant
<i>I n' m'aime nin</i>	Il ne m'aime pas.
<i>Afai qu'i m'aime</i>	Afin qu'il m'aime
<i>Dju x' promette one nouvaime</i>	Je vous promets une neuvaine.

Cela dit, les plus ferventes mordaient dans la grille et déposaient avec leur obole, un bouquet de fleurs, cueillies dans les riantes prairies et campagnes traversées. Il reste encore aujourd'hui quelque chose de cette ancienne coutume (5).

(1) Communication de M. Laurent Bihot. — Notre-Dame de *Nabléhaye* est fortement réputée dans le canton et on l'invoque souvent pour l'obtention d'autres grâces. Mais à une jeune fille qui revient du pèlerinage, on ne manque jamais de dire par facétie : *Vos avez stu légnier è l' grille.* « Vous avez été mordre dans la grille. »

(2) Comm. de M. Alexandre Herlin.

(3) Ibid.

(4) Pimpurniaux (Ad. BORGNET) *Guide du voyageur en Ardenne*, Bruxelles, 1856, t. I p. 254.

(5) Comm. de M. Laurent Bihot.

NI

Les « tours » d'amour

Ce sont des moyens magiques prétendument très secrets qui servent aux jeunes filles pour s'assurer l'affection de celui qu'elles aiment, pour punir l'infidèle, etc. Ces tours ont aux yeux du peuple un caractère diabolique, aussi les croit-on très dangereux; on dit à Liège : « Si le « tour » n'est pas bien réussi par votre faute, il retourne contre vous ».

L'un des plus connus consiste dans l'emploi d'un cœur de mouton (symbole d'amour et de douceur!), pour faire souffrir un amant volage. On place le cœur de mouton dans la cheminée. Au fur et à mesure que le cœur se dessèche, la personne visée dépérit. Parfois, on perce le cœur de treize épingles; le procédé revêt alors les formes de l'envoûtement: il faut, en effet, en plaçant les épingles, songer à l'infidèle et le vouer au mal.

L'emploi d'un cœur de bête dans un but magique est très répandu. A Nivelles, pour rappeler un amant infidèle, on fait rôtir un cœur de bœuf en y piquant des épingles et en disant : « Pique, pique; infidèle, reviens à moi ». L'infidèle ressent les piqûres et revient (1).

Un journal a publié l'entrefilet suivant : « Nous avons signalé ces jours derniers une enquête ouverte par le parquet au sujet d'une accusation d'infanticide formulée à charge de deux dames habitant une maison du boulevard Anspach, à Bruxelles. La dénonciatrice n'était autre qu'une femme à journée qui, ayant été témoin de certains actes qu'elle ne put s'expliquer, conclut à un crime. La boîte qui, selon elle, devait contenir un cadavre d'enfant, a été retrouvée par la justice. Elle renfermait... un cœur de mouton, piqué d'épingles!... Les deux dames incriminées ont avoué en rougissant l'acte superstitieux auquel elles se sont laissé entraîner. On leur avait persuadé qu'il n'est rien de tel, pour se rendre le sort favorable, que d'enterrer dans sa cave un cœur de mouton piqué d'épingles. » (2)

A Charleroi, le procédé prend une allure divinatoire: pour s'assurer de la fidélité de son amoureux, la jeune fille prend un cœur de mouton fraîchement tué, y pique à l'heure de minuit neuf épingles en forme de croix et l'enfouit pendant six mois dans la cave; si au

(1) Communication de M. G. Willame.

(2) Extrait du journal *la Gazette de Bruxelles*, n° du 19 mai 1893.

bout de ce temps, le cœur s'est corrompu, c'est qu'elle est trompée et, dans le cas contraire, l'amoureux est fidèle (1).

Un autre procédé d'envoûtement consiste dans l'emploi d'une chandelle. On y pique des épingles en spirale (*treize* à Liège, vingt-et-une, c'est-à-dire *trois fois sept*, à Nivelles). On allume la chandelle et l'on se met en prière. Au fur et à mesure que les épingles tombent, la personne visée ressent de mortelles souffrances ; elle ne peut détacher sa pensée de l'opératrice, et elle finit par lui revenir.

Au pays de Charleroi, on dit que si la fille-mère, délaissée par son amant, se confesse et communie pendant 9 vendredis de suite et emploie le « tour » de la chandelle chaque fois à jeun et en état de grâce — elle peut faire mourir à son gré l'infidèle, ou celle qu'il aime.

En Ardenne, on conseille de se procurer une grenouille verte ; on l'enferme dans une boîte percée de trous. A minuit juste, un vendredi, on va déposer la boîte et la grenouille dans un nid de fourmis noires. Trois jours après on va la rechercher à la même heure. Quand on quitte la fourmilière, on entend un tapage infernal, mais on ne doit pas se retourner. Revenu au logis, on cherche dans le squelette de l'animal, l'os en crochet que vous attacherez à la robe de la femme que vous désirez : aussitôt « elle courra après vous partout » (2).

La jeune fille qui veut que son amoureux lui reste fidèle, continue à l'aimer ou l'aime davantage, doit lui faire manger une pâtisserie quelconque qu'elle a gardée sous l'aisselle assez longtemps pour l'imprégner de sa sueur. (Liège). A Huy, le pain d'épice, le pain à la grecque ou le macaron est parfois remplacé par un cigare que l'amoureux fumera. Dans les villages, on parle simplement d'un morceau de sucre, dont on se sert, le moment venu, pour sucrer la tasse de café ou le verre de bière qu'on fera boire à l'amoureux. A Dison, c'est un bonbon. Le « tour » du cigare était également connu à Liège : Hock en parle en spécifiant que le cigare doit être porté par la belle sous l'aisselle gauche, côté du cœur, et qu'avant de le présenter à l'amoureux, elle doit le rouler dans un papier rose et y attacher une faveur verte.

L'usage est connu à Nivelles. M. G. WILLAME nous dit : « Je connais une brave femme qui soutient avoir aimé son mari parce que celui-ci, au temps où il la courtisait, aurait eu l'adresse de lui faire manger une *mastelle* (sorte de petite pâtisserie) qu'il avait gardée sous son bras assez longtemps pour l'imprégner de sa sueur. »

(1) Comm. de M. A. Harou.

(2) Voir *Wallonia*, tome II, p. 62-3.

Un autre moyen de se faire aimer consiste à brûler sept chandelles en l'honneur de S^{te}-Constance (Charleroi). A Liège, le procédé se complique de ce fait qu'il faut refaire cet exercice neuf jours de suite, en récitant des *ave maria* en nombre prescrit par une neuvaine c'est-à-dire neuf le premier jour, huit le second jour, sept le troisième, et ainsi de suite.

Pour « faire courir un amoureux après vous » procurez-vous trois ou sept de ses cheveux, introduisez-les dans un œuf, enterrez l'œuf et les cheveux sur une éminence. Au fur et à mesure que le tout pourrira, le jeune homme s'enflammera : quand il ne restera plus rien, l'amoureux « enragera après vous ! » (Herstal).

Un autre moyen encore, qui rappelle la fraternisation par le sang, consiste à faire boire à l'amoureux, dans une boisson qu'il aime, un peu de votre urine... ou de sang intime.

Un moyen peu connu de retrouver son amoureux consiste en ceci : le soir, ôtez votre chemise et la retournez ; dites cinq Pater et cinq Ave ; répétez cette prière neuf jours consécutifs. Le neuvième jour, invoquez avec ferveur la sainte Vierge, saint Joseph et saint Antoine, puis, avant de réciter les Pater et Ave de rigueur, dites les mots magiques : *Dèi, déa*. On assure que le moyen est infallible (Liège. Comm. de M. E. BRUXHE).

Pour faire revenir ou pour punir un amant infidèle, les cheveux interviennent encore. La jeune fille, prend une noix muscade, *inc témoscade* ; elle y écrit, avec la pointe d'un canif, les noms de son amant inconstant et infidèle, et ses propres noms également. Ensuite, les cheveux du trompeur sont tournés sur la muscade gravée ; celle-ci, coiffée de la sorte, est enterrée sous les racines d'un sapin. Plus la sève de l'arbre résineux fait pousser la noix muscade, plus le jeune homme redevient amoureux de sa délaissée. Mais si la belle persiste à le dédaigner, si elle devient aussi ferme qu'elle avait été tendre, le jeune trompeur paie son ingratitude de sa vie et la jeune fille est vengée (Hock).

Tous ces procédés sont traités sous une infinité de variantes. On nous excusera de ne citer que les principales.

O. COLSON.